



Paris, le 15 janvier 2019

SEMM CGT : Inadmissible !

M. Lemoine,

Le SEMM CGT, première organisation syndicale en termes de votants et de représentation, n'est pas ravi d'apprendre que l'instance du Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail s'est quand même tenu sous un autre intitulé et cela dans le non-respect malgré un vice de forme.

Vous avez ouvertement décidé de ne pas respecter le dialogue social au sein de votre établissement.

Pour rappel, les organisations syndicales n'ont pas vocation à se substituer à vos équipes et le courriel de cette nuit démontre la complaisance et le parti pris de votre secrétaire général.

Par ailleurs, ces propos stigmatisent des collègues et l'envoyer à tous les agents du Mobilier national et des Manufactures est intolérable.

Le SEMM CGT a décidé au mois de novembre de venir à la rencontre des collègues de province et de Paris, car nous en avons plus qu'assez des reports injustifiés des visites CHSCT.

Votre secrétaire général s'est bien caché de nous présenter les montants de référence des dotations vêtements de travail. À savoir :

- Les collègues d'Aubusson ne touchent que 120 € et aucune dotation chaussures de sécurité contre 220 € pour les collègues parisiens ! Ils n'ont ni le droit à la dotation ville.
- Les collègues des loges n'ont que 50 € et aucune dotation chaussures de sécurité malgré les travaux salissants qu'ils doivent effectuer !
- Les collègues des Manufactures ne touchent aucune dotation de ville malgré l'accueil du public contre 220 € pour les collègues du Mobilier national!

M. Lemoine, vous souhaitez que le Mobilier national et les Manufactures puissent bénéficier de ressources propres. Mais quelles en seront les retombées financières pour NOUS, AGENTS ?

Le SEMM CGT milite depuis des années pour que l'administration mette en place un plan pluriannuel de rénovation et de dépoussiérage des services et des ateliers.

- Où sont les 200 000 € nécessaires et promis en 2016 par votre secrétaire général pour rénover les sols des nouvelles manufactures ?
- Pourquoi a-t-il été si difficile d'obtenir un début de financement pour des sièges ergonomiques dans un service où des agents s'étaient si fortement investis dans ce projet ?
- Pourquoi avoir retardé année après année le nécessaire changement de chauffage de Beauvais ?

Une remise à neuf et l'installation d'un chauffage à la Chapelle des Gobelins étaient-elles prioritaires face à la nécessité de l'amélioration des conditions de travail de nos collègues ?

Dans la liste de nos revendications, le SEMM CGT demande une révision à la hausse des dotations vêtements de travail par services et ateliers et l'attribution de la dotation vêtements de ville aux collègues lésés !

Le SEMM CGT